

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Libreville, le 21 avril 2022

### Signature d'une convention de prêt entre le Groupe BGFIBank et la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG) pour le renforcement des infrastructures locales.

Réunis au Siège social de BGFIBank Gabon, le Groupe BGFIBank représenté par son Président-Directeur Général, **Monsieur Henri-Claude OYIMA** et la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG) dont la délégation était conduite par son Président du Conseil d'Administration, **Monsieur Egide BOUNDONO SIMANGOYE**, ont procédé à la signature de deux conventions de financement de la phase 1 du Plan d'investissement 2022-2025 de la SEEG, pour une enveloppe globale de FCFA 100 milliards.

Ces accords comprennent un crédit moyen terme d'un montant de FCFA 40 milliards accordé par BGFIBank Gabon, arrangé par BGFICapital, et un mandat d'arrangeur accordé à BGFIBourse comme Chef de file pour lever des fonds par emprunt obligataire sur le marché financier Régional de la BVMAC à hauteur de FCFA 60 milliards. Cette levée de fonds constituera l'un des plus importants emprunts obligataires de la sous-région en faveur d'un acteur du secteur privé.

Dans ce contexte, le Groupe BGFIBank s'est réjoui d'associer son enseigne à la réalisation de ce projet d'envergure nationale, et à travers son portail financier et sa solidité financière, il s'est toujours inscrit, grâce à son expertise, comme le partenaire financier de référence dans l'accompagnement et le financement des projets d'envergure.

« Cet évènement reflète ainsi la volonté de nos deux institutions à accompagner de manière pérenne, la mise en œuvre de projets structurants au niveau national », a souligné le Président-Directeur Général, **Monsieur Henri-Claude OYIMA**.

« Les conventions de prêt que nous signons ce jour n'ont que pour seul objectif, la satisfaction des populations en termes de qualité du service de l'eau potable et de l'énergie électrique rendue aux usagers », a déclaré le Président du Conseil d'Administration de la SEEG, **Monsieur Egide BOUNDONO SIMANGOYE**.

« Les financements prévus dans le cadre de ces conventions sont destinés à accompagner la SEEG dans la mise en œuvre de son programme d'investissements **2022-2025**. Ils prennent en compte la remise à niveau de son outil de production vieillissant et le renforcement des capacités de production en eau et en électricité dans l'ensemble du pays, dont les investissements majeurs, non exhaustifs, concernent un apport supplémentaire en eau de 60 000 m<sup>3</sup> par jour, porté par le Projet MBOMO destiné à fournir 35 000 m<sup>3</sup> d'eau par jour complémentaire dans le Grand Libreville et la densification du réseau HTA/BT de Tchengué à Port-Gentil, en électricité », a indiqué **Monsieur Gustave Aimé MAYI**, Directeur Général.

Cet important accompagnement financier du Groupe BGFIBank va, rappelons-le, permettre à la SEEG de répondre aux engagements pris vis-à-vis de l'Etat Gabonais conformément à la signature du nouveau contrat de concession du service public de production, de transport et de distribution d'énergie électrique et d'eau potable intervenue le 05 Janvier 2022, sous la présidence du Ministre d'Etat, Ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques.

#### A propos de BGFIBank Gabon

Leader sur le marché domestique avec en moyenne 40% de parts de marchés sur les emplois et sur les ressources, BGFIBank Gabon se positionne comme le meilleur partenaire d'avenir pour ses clients en affirmant sa capacité à les accompagner dans leurs projets. Certifiée ISO 9001 version 2015, ISO 14001 version 2015 et 45001 version 2018, BGFIBank Gabon se positionne comme l'interlocuteur privilégié d'une clientèle diversifiée composée de Particuliers, PME/PMI à fort potentiel et de Grandes Entreprises.

#### A propos de la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG)

Créée en 1950, la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon est une société anonyme avec Conseil d'Administration dont l'actionnariat est majoritairement détenu à 51% par la Société de Patrimoine, de personnes morales 26,3%, de particuliers 22,7% et de l'Etat 1%.

La SEEG amorce un nouveau cycle contractuel dans sa mission régalienne de service public de l'eau potable et de l'électricité, grâce à la signature, le 05 janvier 2022, du nouveau contrat de concession de vingt (20) ans, avec l'Etat. Opérateur majeur du secteur, la SEEG dessert l'ensemble du pays, à travers une trentaine d'agences commerciales et un réseau tiers de caisses déportées physiques et mobiles pour être au plus près de ses clients.